

# L'ÉGLISE ET LA FRANC MAÇONNERIE Explication d'un malentendu.

Il convient préalablement de prendre acte de ce que la Franc Maçonnerie ne se trouve plus soumise aux dispositions de l'ancien code qui énonçait en son canon 2335 : « *Ceux qui donnent leur nom à une secte maçonnique ou à d'autres associations du même genre qui complotent contre l'Église ou les pouvoirs civils légitimes, contractent par le fait même une excommunication simplement réservée au Siège apostolique.* », lorsque le nouveau code en date de 1983, expose en son canon 1374 : « *Qui s'inscrit à une association qui conspire contre l'Église sera puni d'une juste peine ; mais celui qui y joue un rôle actif ou qui la dirige sera puni d'interdit.* »

La question ainsi posée pour savoir si Les francs-maçons succombent de fait à une juste peine pouvant aller jusqu'à l'interdit, dépend du dessein personnel ou non de conspirer contre l'Église.

Dès lors que ce projet est inexistant, la sanction ou déjà même la mise en garde ne saurait avoir de portée, il échet de ne pas l'oublier.

## I

Beaucoup hausseront les épaules en déclarant que l'Église hâtivement et sans circonspection a condamné sans éléments probants par avance la Franc Maçonnerie.

L'histoire des condamnations Papales est de nature à expliquer la position choisie, dès lors que l'on prête attention à la date même de la première condamnation en n'oubliant pas ce que fut et voulut être la révolution préparée par Anderson.

## II

N'en déplaise à certains historiens contemporains, la franc-maçonnerie n'a pas commencé au 18<sup>e</sup> siècle, mais connu à cette époque une transformation par le canal des Constitutions du pasteur qui s'opposait non seulement à Rome mais à ce qu'avait été jusqu'alors la maçonnerie, une association de chrétiens, très précisément de catholiques, maçons opératifs fidèles au bon travail et fiers de leurs outils, invoquant la Très Sainte Vierge, la Très Sainte Trinité, rendant gloire à Dieu en leurs prières et se rendant à la messe (1).

Au titre des Devoirs des vrais Maçons, il convient de citer ce que précisent les textes antérieurs à Anderson, dans le cadre des manuscrits conservés quant aux acclamations, et à l'esprit des prières :

**Le Ms REGIUS** déclare : « *Celui qui veut embrasser ce métier doit aimer Dieu et la sainte Église, et aussi le maître chez qui il vit, où qu'il aille, par champs et bois ; et il aimera ses compagnons, ainsi le veut le métier.* »

« *Prions Dieu, roi tout-puissant et sa mère immaculée Marie que nous gardions ces règlements et ces points, à l'exemple des quatre martyrs renommés, qui furent bons maçons, sculpteurs et imagiers.* »

**Le Ms COOKE** (ca 1400) déclare : « *Celui qui veut embrasser ce métier doit aimer Dieu et la sainte Église, et aussi le maître chez qui il vit, où qu'il aille, par champs et bois ; et il aimera ses compagnons, ainsi le veut le métier.* »

**Le Ms Grand Lodge** (1583) place les maçons sous la puissance de la T. S. Trinité « *Que la puissance du Père du ciel, et la sagesse du Fils glorieux, par la grâce et la bonté du Saint Esprit, qui sont trois personnes en un seul Dieu, soient avec nous à notre commencement, et nous donnent la grâce de nous gouverner ici dans notre vie de telle sorte que nous puissions parvenir à Sa béatitude qui n'aura jamais de fin. Amen.* »

**Le Ms WATSON** (1687) rend grâce à Dieu : « *Grâces soient rendues à Dieu, notre Père glorieux, créateur du ciel et de la terre, et de toutes les choses qui y sont ...* »

**Le Ms DUMFRIES** (1710) place les maçons sous la Sainte Trinité et demande qu'Elle les guide vers le Royaume : « *Que le Père tout-puissant avec la sagesse du glorieux Jésus et par la grâce du Saint-Esprit, qui sont trois Personnes en un seul Dieu que nous implorons, soit avec nous au commencement et nous donne la grâce de nous gouverner en cette existence afin que nous puissions parvenir à son Royaume qui n'aura pas de fin. Amen.*

*Bons frères et compagnons, notre dessein est de vous faire connaître de quelle manière fut créé cette excellente science de la maçonnerie, quand et comment elle débuta, et aussi comment elle fut soutenue, favorisée et aimée par les plus fameux et braves héros de la terre tels que rois et princes, ainsi que toutes sortes de gens intelligents au plus haut degré ; de même que les obligations de tous les maçons vrais et reconnus, auxquelles on leur a enseigné de se conformer en toute loyauté et de bien prendre garde s'ils souhaitaient être récompensés.* »

>>> **De ce qui précède, il convient d'en prendre acte.**

C'est la révolution Andersonienne qui, par « la main mise » des Protestants, « acceptés » en trop grand nombre par les maçons opératifs et catholiques, qui sera à l'origine de cette absence et de Christianisme et de « féalité » à la Sainte Eglise.

Il échet de noter que jamais alors l'Eglise ne s'est opposée à la Franc- Maçonnerie, le premier texte s'opposant à celle-ci, date de 1738...

Or, c'est en 1723 que le pasteur ANDERSON rédige et publie ses fameuses Constitutions qui en leur première version s'opposent à Rome : L'article 6 § 2 *De la conduite à tenir*, (pour un FM) est fort explicite, lorsque notre pasteur, s'opposant à l'Eglise, déclare quant à l'interdiction dans les Loges d'évoquer la religion, la Nation, la politique de l'Etat : « *Cette obligation de toujours a été strictement enjointe et observée, mais particulièrement depuis la Réforme en Grande Bretagne vu la séparation et la sécession de ces Nations de la communion de Rome.* »

Gommé l'est, le Devoir de Religion au sens religieux même sinon sacré, lorsque ledit pasteur énonce cette contre-vérité en **la version I des Constitutions** (1723) : «*Un maçon est obligé, par son engagement, à obéir à la loi morale, et s'il comprend correctement l'Art, il ne sera jamais un athée stupide ni un libertin irrégulier. Mais quoique dans les temps anciens, les Maçons fussent obligés, dans chaque pays d'être de la religion de ce pays ou nation, qu'elle qu'elle fût, aujourd'hui, il a été considéré plus commode de les restreindre seulement à*

*cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, laissant à chacun ses propres opinions, c'est-à-dire d'être des hommes de bien et loyaux ou des hommes d'honneur et de probité quelles que soient les dénominations ou croyances religieuses qui aident à les distinguer, par suite de quoi, la maçonnerie devient le Centre de l'Union... »*

Contre-vérité, parce que les Francs-Maçons avant le projet Protestant d'Anderson, étaient Catholiques et Romains, au Moyen Age notamment, il n'y avait pas de Protestantisme, La religion n'était pas celle du pays, c'était la religion Catholique Apostolique et Romaine, ainsi que le rappellent les « *Règles et Devoirs de l'Ordre des Francs-Maçons du Royaume de France* » selon la version française la plus ancienne des Anciens Devoirs, datant de 1735 remises en novembre 1737 au baron de Scheffer à l'effet de constituer des Loges dans le Royaume de Suède : « *Un Franc-Maçon est obligé par son état de se conformer à la Morale et, s'il entend bien l'Art, il ne sera jamais un athée, ni un libertin sans religion. Dans les siècles passés, les Francs-Maçons étaient obligés de professer la religion catholique, mais depuis quelque temps, on n'examine pas sur cela leurs sentiments particuliers, pourvu toutefois qu'ils soient chrétiens, fidèles à leur promesse, et gens d'honneur et de probité.* »

Le projet de notre pasteur en sa révolution par ses Constitutions, contre les bases de l'Ancienne Maçonnerie, réside notamment dans la volonté de replacer Dieu, la Très Sainte Trinité, l'invocation de la Mère de Dieu, par le terme Grand Architecte de l'Univers, lorsqu'il semblerait que la construction de ce mot provienne de Calvin qui pour définir Dieu, en son : *Institution de la religion Chrétienne* (1552) use des termes Grand Architecte et Architecte de l'Univers)

Devoir est de s'interroger pour savoir si dans l'esprit d'Anderson le GADLU est synonyme de Dieu ou de tout autre chose.

Il convient de pareille manière de s'interroger sur le sens que notre Pasteur donne aux mots « athée stupide » ou « stupide athée » étant observé que la formulation choisie en la langue anglaise originelle, permet les deux lectures, l'admission dès lors de l'athéisme n'étant pas impossible si la formulation de la libre pensée n'est pas exprimée de manière stupide ...)

Ces faits seront générateurs de l'annonce de l'Etre Suprême, d'où découle l'idée d'une religion naturelle par opposition à une religion révélée : Le Déisme s'oppose au Théisme et l'annonce du *Rapport sur les idées religieuses et morales* prononcé à la tribune de la Convention par ROBESPIERRE le 7 mai 1794 : « *L'idée de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continuel à la justice ; elle donc sociale et républicaine.* » sera repris au mieux par la Franc- Maçonnerie Andersonienne lorsqu'elle se prétend spiritualiste, tout en usant souventes fois de l'acclamation : « Liberté Egalité Fraternité » ...

## II

Dans ces conditions, il est aisé de comprendre que très vite l'Eglise Romaine réagira pour mettre en garde ses fidèles contre cette « nouvelle maçonnerie » Protestante, hostile à Rome au point de retirer toute référence claire et précise à Dieu.

Le 28 avril 1738, Clément XII commence sa Bulle *In eminenti* par ces termes :

**« Élevé par la divine Providence au plus haut degré de l'apostolat, tout indigne que Nous en sommes, selon le devoir de la surveillance pastorale qui Nous est confiée, Nous avons, constamment secouru par la grâce divine, porté notre attention avec tout le zèle de notre sollicitude, sur ce qui, en fermant l'entrée aux erreurs et aux vices, peut servir à conserver avant tout l'intégrité de la religion orthodoxe, et à bannir du monde catholique, dans ces temps si difficiles, les risques de troubles Nous avons appris, par la rumeur publique, qu'il se répand à l'étranger, faisant chaque jour de nouveaux progrès, certaines sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules, appelés communément du nom de Francs-Maçons ou d'autres noms selon la variété des langues, dans lesquels des hommes de toute religion et de toute secte, affectant une apparence d'honnêteté naturelle, se lient entre eux par un pacte aussi étroit qu'impénétrable, d'après des lois et des statuts qu'ils se sont faits, et s'engagent par serment prêté sur la Bible, et sous les peines les plus graves, à couvrir d'un silence inviolable tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret. »**

Le problème posé n'est pas celui du secret, mais l'obscurité de ce dernier, à savoir par ce retrait de l'Eglise pour les personnes acceptant d'entrer dans les loges, le risque sinon la conséquence de se couper et finalement s'opposer au Salut proposé par le Vicaire du Christ, ainsi Clément XII poursuit-il en ces termes :

**« C'est pourquoi, Nous, réfléchissant sur les grands maux qui résultent ordinairement de ces sortes de sociétés ou conventicules, non seulement pour la tranquillité des États temporels, mais encore pour le salut des âmes, et voyant que par là elles ne peuvent nullement s'accorder avec les lois civiles et canoniques; et comme les oracles divins Nous font un devoir de veiller nuit et jour en fidèle et prudent serviteur de la famille du Seigneur pour que ce genre d'hommes, tels des voleurs, ne percent la maison, et tels des renards, ne travaillent à démolir la vigne, ne pervertissent le cœur des simples et ne le transpercent dans le secret de leurs dards envenimés; pour fermer la voie très large qui de là pourrait s'ouvrir aux iniquités qui se commettraient impunément, et pour d'autres causes justes et raisonnables de Nous connues. »**

D'Anderson, l'opposition à Rome est probante, Clément XII avait-il tort d'émettre ainsi des réserves ? Pasteur prudent, cette Bulle nous paraît une réponse aux Constitutions voulant réformer la Franc- Maçonnerie, modifier l'Ancienne Maçonnerie elle, fidèle à l'Eglise et croyant en Dieu.

### III

ANDERSON ne remportera pas si facilement sa victoire contre l'Ancienne Maçonnerie.

Face à ce que l'on peut nommer « la Révolution Andersonienne », la Franc-Maçonnerie de Tradition réagira selon deux voies :

La maintenance dans les Rituels proclamant la Foi en Dieu

La création de nouveaux Rites, à savoir les Rites Egyptiens d'une part, le Rite Ecossais Rectifié d'autre part.

**Le Manuscrit GRAHAM (1726) expose :**

*S'est-ce qu'une loge parfaite ?*

*-Le centre d'un cœur sincère.*

*-Mais combien de Maçons sont-ils appelés ainsi ?*

*-N'importe quel nombre impair de 3 à 13.*

*-Pourquoi faire tant d'embarras et pourquoi toujours des nombres impairs ?*

*-Par référence à la Sainte Trinité, à l'avènement du Christ et à ses douze apôtres.*

*-Quel fut le premier pas de votre entrée ?*

*-Un fort désir de connaître les secrets de la Franc- Maçonnerie.*

*- Pourquoi fut-elle appelée Franc- Maçonnerie ?*

*-Premièrement parce que c'est un franc (libre) don de Dieu aux fils des hommes, deuxièmement parce qu'elle est franche de l'intrusion des esprits infernaux, troisièmement parce qu'elle est une franche union des frères de ce saint secret qui doit durer à jamais. »*

**La confession d'un Maçon** (extrait d'un journal écossais The Scots Magazine) (1727) déclare ; *« Comme je répondrai devant Dieu au grand jour, et devant cette compagnie, je garderai et cacherai, ou ne divulguerai ni ne ferai connaître les secrets du mot du Maçon, sous peine d'avoir la langue arrachée de sous mes mâchoires, et mon cœur arraché de sous mon aisselle gauche, et mon corps enseveli sous la limite des marrées hautes, là où la mer descend et monte deux fois en vingt-quatre heures. »*

**Les Devoirs de tous les FM**, extraits des anciens registres des Loges, à l'usage de celles de France et de celles qui lui sont subordonnées, lesquels doivent être lus à la réception d'un Frère et lorsque le Maître de la Loge le jugera à propos (1732) précisent :

*« Un Franc- Maçon est obligé par son Etat de se conformer à la Morale, et s'il entend bien l'Art, il ne sera jamais un Athée, ni un Libertin sans religion. Dans les siècles passés les Francs- Maçons étaient obligés de confesser la Religion Catholique, mais depuis quelque temps on n'examine pas sur cela leurs sentiments particuliers, pourvu toutefois qu'ils soient Chrétiens, fidèles à leur promesse et gens d'honneur et de probité, de quelque manière qu'ils puissent être distingués d'ailleurs, par ce moyen la Maçonnerie devient le Centre et l'Union d'une vraie amitié entre des personnes qui sans ce doux nœud seraient pour toujours éloignées et séparées les unes des autres. »*

Anderson reconnâtra finalement que les Maçons étaient Chrétiens et use du mot, mais, sans plus.

Ainsi dans **la version II des Constitutions** (1738), il écrit : *« Un Maçon est obligé de par sa Tenure, d'observer la Loi Morale, en tant que véritable Noachide et s'il comprend bien le Métier, il ne sera jamais Athée stupide, ni Libertin irréligieux, ni n'agira à l'encontre de sa conscience. Dans les temps ancien, les Maçons Chrétiens étaient tenus de se conformer aux Coutumes chrétiennes de chaque Pays où ils voyageaient ou travaillaient : Mais la*

***Maçonnerie existant dans toutes les Nations, même de Religions diverses, ils sont maintenant seulement tenus d'adhérer à cette Religion sur laquelle tous les Hommes sont d'accord (laissant à chaque Frère ses propres opinions), c'est-à-dire, d'être Hommes de Bien et Loyaux, Hommes d'Honneur et de Probité, quels que soient les Noms, Religions ou Confessions qui aident à les distinguer : Car tous s'accordent sur les trois grands articles de Noë, assez pour préserver le Ciment de la Loge. Ainsi la Maçonnerie est le Centre de leur Union et l'heureux Moyen de concilier des Personnes qui autrement n'auraient pu que rester perpétuellement Etrangères. »***

A la suite de la version I de 1723, provoquant en 1736 une Bulle émanant du Pape de Rome, vu de surcroît l'opposition de la Maçonnerie de Tradition par cette tentative révolutionnaire et Protestante, en sa nouvelle version des Constitutions, Anderson finira par reconnaître en 1738 que les maçons étaient Chrétiens.

De semblable façon de nouveaux Rites apparaissent pour confirmer la maintenance de cette Foi en Dieu, en Dieu révélé par opposition au choix du terme GADLU autorisant toutes les qualifications.

**L'ouverture de la loge Egyptienne au 1° degré, dans le cadre des Rites de Cagliostro se fait de la façon suivant :**

***Le Vénérable ayant pris sa place, le plus grand silence doit être observé. Il est défendu de se moucher et à plus forte raison de parler.***

***Lorsque le Vénérable se lèvera, tous se lèveront en même temps ; il aura [le glaive] à la main droite, qu'il ne quittera jamais tant qu'il parlera.***

***Il dira : « A l'ordre, mes Frères. Au nom du Grand Dieu, ouvrons la Loge selon le Rite et les Constitutions du Grand Cophte, notre fondateur. »***

***Il descendra de son trône et à sept pas de la dernière marche, il se trouvera en face du Triangle renfermant le Nom de Dieu et il dira : « Mes Frères, prosternez- vous ainsi que moi, pour supplier la Divinité de me protéger et de m'assister dans les travaux que nous allons entreprendre. »***

***La prière intérieure étant achevée, le Vénérable frappera de la main droite sur le Plancher, pour annoncer à tous les frères qu'ils peuvent se relever.***

Autre exemple à l'occasion de l'élévation au 2° degré, l'ouverture de la loge se fait de la façon suivante :

***Lorsque le Vénérable Maître se lèvera, les Maîtres se lèveront également. Il aura le glaive à la main droite et dira : « À l'ordre mes Frères. Au nom du Grand Dieu, ouvrons la Loge suivant le Rite et les Constitutions du Grand Cophte. »***

***Le reste des frères s'inclinera profondément ainsi que les douze Maîtres pour adorer la Divinité.***

***Le Vénérable Maître en particulier l'implorera pour obtenir Pouvoir, Force et Sagesse ; chacun en son cœur prononcera l'hymne : « Veni Creator Spiritus. »***

A l'ouverture de la Loge au 1er degré dans le Rite de Misraïm (1820), le Vénérable dira cette prière :

*« Suprême Architecte des Mondes, Source de toutes les perfections et de toutes les vertus, âme de l'univers que Tu remplis de ta gloire et de tes bienfaits, nous adorons Ta majesté suprême, nous nous humilions devant Ta sagesse infinie qui créa tout et qui conserve tout. Daigne, Être des Êtres, recevoir nos prières et l'hommage de notre amour, bénis nos travaux et rends-les conformes à Ta Loi, éclaire-les de Ta lumière divine, qu'ils n'aient d'autres buts que la gloire de Ton Nom, la prospérité de l'ordre et le bien de l'humanité. Unis les hommes que l'intérêt et les préjugés divisent, écarte le bandeau de l'erreur qui obscurcit leurs yeux, et que, ramené à la vérité par la philosophie, le genre humain ne présente qu'un peuple de Frères qui T'offrent de toute part un encens pur et digne de Toi. »*

Le Suprême Architecte des mondes n'est pas l'Être Suprême de l'époque Révolutionnaire : Il est DIEU :

Aussi, le Vénérable avant que les FF ne se séparent dira cette prière :

*« Père de l'Univers, Source éternelle et fécondé de lumière, de science, de vertu et de bonheur, pleins de reconnaissance pour Ta bonté infinie, les ouvriers de ce temple Te rendent mille actions de grâces et rapportent à Toi tout dé qu'ils ont fait de bon, d'utile et de glorieux dans cette journée solennelle où ils ont vu s'accroître le nombre de leurs frères : continue de protéger leurs travaux et dirige-les de plus en plus vers la perfection; que l'harmonie et la concorde soient à jamais le triple ciment qui les unit! Alléluia! Alléluia! Alléluia! »*

La Franc-Maçonnerie, en général, n'adhérera pas rapidement à la Révolution du pasteur Anderson, elle succombera vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque des Rites et des Régimes demeureront encore fidèles aux Anciens Devoirs.

Ainsi, en les **Devoirs Généraux des Anciens Francs- Maçons Libres et Acceptés (1840)**, est-il bien précisé : *« Le vrai maç. adore Dieu, l'auteur et le conservateur de toutes choses, et remplit fidèlement les devoirs que sa religion lui impose, sans être intolérant envers ceux qui en professent une autre. .. »*

Le Rite Ecossais Rectifié déclare pour sa part être Chrétien, mais ses degrés symboliques se rattachent à l'Ancienne Alliance et si des degrés intermédiaires relèvent de la Nouvelle Alliance, les imprécisions, la nostalgie de J-B Willermoz pour ses débuts maçonniques dans le système de Martinez de Pasqually, conduiront le Régime dans le cadre de son Ordre Intérieur à privilégier ce qui relève de l'Ancienne Alliance.

De semblable façon, à la suite de la seconde partie du 20<sup>e</sup> siècle, les Rites Egyptiens se ceindront selon trois voies : les Ordres fidèles à la Tradition du Rite comme Constant CHEVILLON et les mainteneurs de sa filiation privilégiant la prière et la spiritualité Chrétienne, les Ordres qui pensèrent pouvoir comprendre les Rites originels comme prétexte et invitation à des pratiques « magico-alchimiques », les ordre qui se rattachèrent à la pensée a-dogmatique et libérale prônée par le pasteur Anderson.

## IV

Force est de constater que la Franc-Maçonnerie comme lieu d'hostilité à Rome relève d'un malentendu qu'il serait temps de lever.

La Franc-Maçonnerie n'a pas cherché à renverser les autels, seul un pasteur infidèle à la Tradition des Anciens Devoirs, s'est opposé, parce que Protestant, à Rome. S'il finira par être suivi par beaucoup de Loges et d'Ordres, ces derniers infidèles eux aussi aux Anciens Devoirs, ne sauraient représenter la Maçonnerie de Tradition.

Toutefois, si conformément à son engagement, le Franc-Maçon considère tous les êtres comme ses frères, alors il participera consciemment ou non, par la Fraternité, à cette Communion des Saints, qui fait que répondant au précepte de la II Epître de Pierre III, 12, par ses bonnes actions et ses prières, il hâtera l'avènement du Jour de Dieu, alors, comme le souligne Origène en son explication du Notre Père, « si sa (celle de Dieu) volonté est faite sur la terre comme elle l'est au ciel, tous nous serons ciel »

Cette récapitulation de toutes choses en Dieu, fera que le temple terrestre symboliquement évoqué dans les Rituels, se doublera en Temple spirituel, cet Orient qui est la quête de la vraie Maçonnerie.

Jean-Pierre BONNEROT

Sources : [www.ordre-de-lyon.eu](http://www.ordre-de-lyon.eu), Cahier de l'Herne : La FM documents fondateurs. Jean FERRE : Histoire de la FM par les textes. Henri-Félix MARCY : Essai sur l'origine de la FM et l'histoire du GOF tome1. Archives privées.